



Chers (ères) amis (es)
Chers (ères) membres

En respectant l'information de l'Association centrale du CAS COVID-19 datée du 30 avril 2020, d'un commun accord entre le président de votre section et moi-même, nous avons pris la décision de remettre en route nos gardiennages dans notre chalet du Mont-d'Amin et ce dès le samedi 16 mai 2020.

Cependant, chaque gardien aura le choix de procéder ou non à son gardiennage.

Il y a lieu de respecter les directives édictées par le Conseil fédéral ainsi que les règles suivantes :

- Tu es en bonne santé
- Tu apportes tes propres masques de protection, désinfectant pour les mains
- Pas de couchette sans l'emploi de ton propre sac hygiénique ou sac de couchage
- Seuls les gardiens (ennes) et aide-gardiens (ennes) sont autorisés (ées) à la cuisine
- Les personnes de passage ainsi que les amis des gardiens (ennes) et aide-gardiens (ennes) doivent se laver les mains avec du savon au sous-sol dans le local sanitaire.

Pour ce qui concerne l'accueil des personnes dans nos salles;

- Il convient en particulier de tenir compte que **seuls quatre hôtes par table sont autorisés** dans les salles et qu'une distance de deux mètres doit être maintenue entre les tables (sauf pour les familles)
- Les gardiens (ennes) et aide-gardiens (ennes) ne font pas le service à table, ils ne font que d'apporter la soupe et les consommations. Libre à chacun de porter un masque lors des livraisons et des encaissements

Rappel

**Après un rigoureux lavage des mains avec du savon,
il n'y a pas lieu de devoir vous désinfecter les mains avec un gel hydro alcoolique**

Votre Comité du chalet du Mont-d'Amin compte sur votre compréhension, sur votre participation, votre rigueur et vous souhaite de passer un excellent gardiennage

En tant que Président de la Commission du chalet du Mont-d'Amin, je tiens à vous adresser mes meilleures vœux de santé, mes amicales salutations et mes sincères remerciements anticipés.

Bôle, le 01.05.2020

CAS Chaux-de-Fonds, Progrès 91 a, 2300 La Chaux-de-Fonds

www.cas-chauxdefonds.ch

Avec le soutien de :

